



## FICHE EQUIPEMENT

Section Football Américain : Sénior – U18 – U15

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

<p><u>N° Du Casque</u> : _____</p> <p><u>N° De l'Épaulière</u> : _____</p> <p><u>N° Maillot de Match</u> : _____</p>	<p><u>Partie réservé au club</u> :</p>
--	--

Le WOLFPACK Haguenau loue l'équipement (Casque, 45 €/an et épaulière, 25 €/an) dans la limite des stocks contre la remise d'un chèque de caution de 250 € pour le casque, un chèque de 150 € pour les épaulières, ou (Casque + Epaulière 60 €/an) et un chèque de caution de 300€, à l'ordre de : **WOLFPACK Haguenau**

Cet équipement demeure la propriété du club tout au long de la saison, le club peut en exiger la restitution à tout moment, en cas de non-restitution, le club est en droit d'encaisser le(s) chèque(s) de caution.

L'équipement contribue à la protection du joueur, celui-ci est donc en charge de **son entretien** qui lui a été prêté par le club, notamment en termes de propreté : le casque doit être régulièrement lavé (à l'eau claire et au savon, pas de dissolvants, pas d'éponges récurrentes).

Aucun autocollant figurant sur le casque ne devra être enlevé d'aucune manière que ce soit. Tout contrevenant pourra voir sa caution ou partie de sa caution encaissée à titre de dommage. Aucuns autocollants, autres que ceux éventuellement distribués par les entraîneurs, ne devra être apposé sur le casque.

Toute dégradation du matériel, autre que l'usure normale associée à la pratique du football américain, constatée à la remise de l'équipement entraînera l'encaissement d'un ou des chèques de caution.

L'équipement (épaulière, casque) devra être **rendu au plus tard fin de saison au 31/07. Au-delà de cette date, les chèques seront encaissés par le club sans préavis.**

Un chèque de caution sera demandé pour les maillots de match, celui-ci est de 100€, si les maillots ne sont pas rendus après la fin de saison, celui-ci sera encaissé.

Signature avec la mention « Bon pour accord »